

APRES LES ELECTIONS

Les nouveaux Députés du Nord

FEDERATION REPUBLICAIN DU NORD



DANIEL VINCENS



LOUIS LOUCHEUR

L'abbé LEMIRE



ERNEST MACAREZ

Ch. DELESALLE

PARTI SOCIALISTE



LEON ESCOFFIER

Cécile DELORY



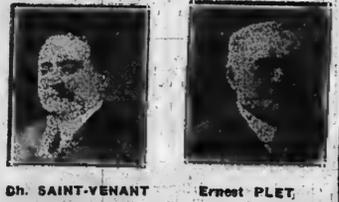
Jean LEBAS

Ernest COUTEAUX



Charles GONIAUX

François LEFEBVRE



Ch. SAINT-VENANT

Ernest PLET



Henri BRIFFAUT

Aug. BEAUVILLAIN



Gustave BARRA

Augustin DESOBLIN



UNE Reconstitution DU Vieux-Paris

Voici un coin de la foire de Saint-Germain qui bat son plein dans un décor moyennageux sur la place Saint-Sulpice. On voit, en bas, la foule amusée, se presser autour des tréteaux de Tabarin.

(Photo BRANCER)

Le Ministre des Finances est-il contre le franc ?

MANŒUVRE POLITIQUE

On a constaté dans les journées du 12 et du 13 mai que ce qu'on appelle en Bourse le Consortium semblait se désintéresser de la spéculation qui s'exerce contre le franc.

Le Consortium, qui a à sa tête la Banque Lazard, est le groupe d'établissements financiers inspiré par le Ministère des Finances. Jusqu'à présent, ce groupe avait soutenu le cours du franc par des rachats toutes les fois que le franc baissait.

Le bruit court que les instructions actuelles seraient de laisser tomber le franc pour impressionner une partie des nouveaux élus de la Chambre et contrebalancer, si possible, les effets de la grande poussée démocratique du pays, le onze mai.

S'il en était ainsi, on se trouverait devant une coalition financière, soutenue par M. François Marsal, pour maintenir l'impression de la crise du franc alors qu'il n'y a plus que des raisons sérieuses de confiance pour les destinées du pays.

Le franc baisse encore

La livre à 80.25 Le dollar à 18.35

Le mouvement de baisse du franc français est encore accentué ces derniers jours : la livre, qui se tenait à environ 74 fr. samedi dernier, a atteint hier 80,25 en Bourse de Paris ; le dollar est monté de son côté à 18,35. En clôture, ce cours s'améliora quelque peu : 78,13 pour la livre ; 17,90 pour le dollar.

Charlet, rue de Londres. Tous deux dégustaient une consommation quand survint le concubin de Mme Charlet, le belge Oscar Schaut, qui terriblement jaloux de sa maîtresse, ordonna à Bouters d'avoir à quitter les lieux immédiatement.

Woulant éviter une altercation, Bouters s'apprêtait à sortir quand Schaut ayant décroché une balayette pendue à la cheminée lui en porta un coup violent à la clavette gauche. Le pauvre garçon, sans mot dire, sortit et se rendit chez M. le docteur Wagon pour s'y faire panser.

Le praticien constata que la blessure était grave, que le poumon semblait être atteint, et que son admission à l'hôpital était urgente.

La police informée, ouvrit aussitôt une enquête qui confirma notre récit. Mardi matin, l'agent de police Yahiaoui réussit à arrêter le belge Schaut qui avoua avoir porté le coup de balayette. Il déclara avoir voulu faire peur à Bouters et ignorer l'avoir blessé. Il a été transféré à la prison de Béthune.

PARTI REACTIONN.



Jean PLIGNON



C. DES ROTOURS

A. CRESPEL



C. GROUSSAU

Louis NICOLLE

Un Belge jaloux frappe un Français avec une balayette à Lens

Le terrassier Kléber Bouters, né à Lille, le 6 novembre 1876, célibataire, demeurant chez Vieux Chemin d'Arney à Lens, entra lundi vers 8 h 30 du soir, en compagnie de son camarade Jules Claves, à son ancienne pension tenue par Mme Julie

ORIGINAL



— A être écorché le préférerai que ce soit par un train de plaisir. — Pourquoi ? — Il me semble que ça doit être plus gai !

Le Cabinet Poincaré démissionnaire

Cette démission sera effective le premier juin, jour d'ouverture de la Chambre

Paris, 13 — AU CONSEIL DES MINISTRES TENU CE MATIN A L'ELYSEE, M. POINCARÉ A FAIT PART AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE SON INTENTION DE LUI REMETTRE LA DEMISSION COLLECTIVE DU CABINET, LE 1^{er} JUIN.

Dès le début de la réunion, M. Poincaré a annoncé au Président de la République son intention de lui remettre la démission collective du Cabinet le 1^{er} juin, c'est-à-dire le jour même où la nouvelle Chambre entrera en fonction.

Cette solution, que l'Agence Havas a fait prévoir dès hier, est la plus rationnelle et la seule conforme aux règles constitutionnelles.

Le ministère actuel restera donc en fonctions jusqu'au 1^{er} juin, mais son action sera forcément limitée de manière à ne pas lier le futur cabinet par des décisions auxquelles il serait demeuré étranger.

Les décrets-lois ont vécu

C'est ainsi, en particulier, que M. Poincaré et ses collaborateurs s'abstiendront de faire entrer en vigueur les décrets-lois qu'ils avaient préparés en vue de la réalisation d'un milliard d'économies et qui étaient sur le point d'être transmis pour ratification au Conseil d'Etat.

Cependant, le gouvernement se réserve la faculté d'opérer dans les divers départements ministériels par voie de mesures administratives les économies qui lui paraîtront susceptibles d'être opérées sans nuire au bon fonctionnement des services et dont la réalisation ne touche pas à des lois organiques.

Quant au sort réservé ultérieurement aux décrets-lois, c'est au gouvernement de demain qu'il appartiendra de décider, d'accord avec le Parlement, s'il convient de les appliquer et dans quelle mesure, ou si au contraire il y a lieu de les abroger.

C'est cette dernière solution qui paraît devoir prévaloir. On ne renoncera pas pour cela à la politique de compressions de dépenses qui a déterminé M. Poincaré à réclamer les décrets-lois pour les faire aboutir ; mais on aura recours à d'autres moyens.

L'entrevue de Londres n'aura pas lieu

La résolution prise par M. Poincaré de se rendre le 1^{er} juin, à également pour conséquence immédiate de rendre sans objet l'entrevue que le Président du Conseil français devait avoir le 19 avec le premier britannique. Bien que la nouvelle n'en soit pas encore officielle, on peut affirmer que cette entrevue des Chequers n'aura pas lieu.

C'est au successeur de M. Poincaré qu'il appartiendra de reprendre avec les gouvernements alliés les conversations momentanément suspendues. Cette reprise de contact ne pourra pas s'effectuer avant le début de juin, puisque c'est

seulement au lendemain de la réunion de la nouvelle Chambre, après qu'elle aura constitué ses bureaux, que le Président de la République sera en mesure de consulter les



M. RAYMOND POINCARÉ

présidents du Sénat et de la Chambre sur la solution à donner à la crise ministérielle.

M. Lloyd George se réjouit de la "victoire libérale"

Londres, 13. — M. Lloyd George a pris la parole ce soir au conseil de la Fédération libérale nationale devant environ sept à huit cents auditeurs, comprenant un grand nombre de parlementaires.

L'ancien premier ministre a dit : « Il est de bon augure qu'une réunion des députés libéraux de la plus grande métropole du monde ait lieu quand l'Europe se réjouit à la nouvelle de la grande victoire libérale française. C'est un événement de grande signification et d'une importance extrême. J'espère fermement et de ce crois qu'il conduira à la pacification du monde dont on a tant besoin. Il renferme une certaine leçon pour les libéraux anglais, celle de l'unité et de l'action. »

L'orateur a terminé en préconisant une vigoureuse campagne libérale qui pourrait être ouverte dans quelques semaines et en faveur de laquelle M. Asquith s'est déjà prononcé.

L'Ancienne et la Nouvelle Chambre

DESIGNATION DES GROUPES	ANCIENS SIEGES			NOUVEAUX SIEGES		
	occup.	vac.	totaux	Battus anc.	nouv.	totaux
Droite :	27	3	30	11	10	8
Entente républicaine démocratique :	171	16	187	64	79	37
Républicains de gauche G. R. et Act. républicaine et socialiste :	23	209	56	99	31	130
Radicaleux et radicaux-socialistes :	186	8	91	17	55	83
Républicains socialistes :	83	4	40	4	20	13
Socialistes unifiés :	36	4	85	8	43	60
Communistes unitaires :	51	1	1	1	3	4
Communistes :	13	13	6	4	21	25
Non inscrits :	1	1	1	2		2
TOTAUX :	568	58	626	177	313	258

Il manque 9 résultats (Colonie, 8 ; non proclamé, 1). Il y a 4 ball. (Aiger 2, Belfort 2).

LES RECTIFICATIONS

Le contrôle des résultats Commission de Recensement DU NORD

La Commission de Recensement des votes chargée de contrôler et d'homologuer les résultats des élections de dimanche, a siégé hier à la Préfecture, à Lille, de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

Comme le prescrit la loi, cette commission composée du Président du Tribunal Civil, M. Pennel, qui remplit les fonctions de Président et des quatre conseillers généraux les plus anciens, non candidats : MM. Auguste Ponté, sénateur, président du Conseil Général ; Leglay, Leriche et Cantineau.

Durant toute la journée, la Commission a procédé à l'examen des procès-verbaux officiels et des bulletins contestés qui y sont annexés. Son rôle est, en outre, de contrôler tous les chiffres des suffrages exprimés et d'établir le quotient officiel.

Comme les travaux aient été menés avec célérité, la Commission de recensement des votes devra encore siéger aujourd'hui, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Selon toute prévision, on ne sera pas possession des résultats officiels avant jeudi dans le courant de la journée et peut-être même vendredi matin.

DANS LA HAUTE-SAONE

Paris, 13. — « Le Temps » dit que par suite de rectifications intervenues, M. Paul Morel pourrait être élu dans la Haute-Saône au lieu de M. Raguin.

La victoire des gauches commentée par la Presse

En France

Paris, 13. — La plupart des journaux constatent le mouvement à gauche marqué dans les élections et ils estiment généralement que si ce fait peut avoir une influence sur la

politique intérieure, il est infiniment peu probable qu'il puisse en être de même en ce qui concerne la politique extérieure, les événements dans ce domaine étant plus forts que les hommes.

« L'Echo de Paris » affirme que le successeur de M. Poincaré sera M. Herriot, M. Poincaré, selon ce journal, a un sens élevé des nécessités parlementaires et sera le dernier à donner un avis contraire à cette solution.

« Le Gaulois » s'exprime ainsi : « Il se formera au sein de la nouvelle Chambre un autre bloc, plus teinté de rouge sans doute que l'autre, mais qui, néanmoins assurera la continuité ou moins dans ses principes essentiels de la politique extérieure qu'exigent les intérêts vitaux et la sécurité du pays. »

« L'Œuvre » dit qu'il s'agit de politique extérieure ou financière, la France ne peut pas demeurer plus longtemps dans cette situation paradoxale où personne n'aurait le droit de parler en son nom.

Ce journal demande à M. Millerand, qu'il considère comme un président honoraire, de faire appel aux hommes de la nouvelle majorité.

« L'Homme Libre » écrit : « Le monde, assuré par les élections du onze mai, de notre très réelle volonté de paix, comprendra mieux la fermeté et la ténacité que nous ne pouvons nous permettre de réclamer l'exécution du traité, le paiement des réparations et les garanties de notre sécurité. »

En Angleterre.

Londres, 13. — Tous les journaux anglais commentent les élections françaises. Souhaitant que leur résultat était aussi inattendu en Angleterre qu'en France. Ils estiment, cependant, que le résultat du vote ne suppose nullement que les électeurs français sont opposés à la politique de la Ruhr.

« Daily Herald » qualifie d'écrasante défaite le glissement sensationnel qui s'est produit vers la gauche.

« Daily Express » est au nombre des journaux qui envisagent comme immédiate la démission de M. Poincaré, dont la défaite, dit-il, est avant tout un vote de censure sur l'échec de l'occupation de la Ruhr. L'opinion depuis longtemps exprimée par les hommes d'Etat britanniques, a triomphé aux urnes françaises, remarque le journal, qui signale aussi la possibilité du départ de M. Millerand. Le « Daily Express » est franchement content de la défaite de M. Poincaré.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

APRES LES ELECTIONS

Les nouveaux Députés du Pas-de-Calais

PREMIER SECTEUR PARTI SOCIALISTE



Emile SASLY

Henri CADOT



Alfred MAES

Raoul EVRARD



Charles FERRAND

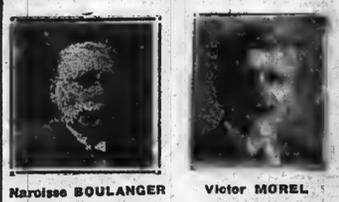
César BERNARD

DEUXIEME SECTEUR PARTI REACTIONNAIRE



LEFEBVRE DU PREY

ABRAMI



Naraisse BOULANGER

Victor MOREL

Les nouveaux députés de l'Aisne

CARTEL DES GAUCHES



L. AOCAMBRY

F. MARQUIGNY



HAUET



DESABIGNES

FORZY